



Lettre ouverte

Comité romand de l'Alliance des femmes pour l'égalité dans la prévoyance vieillesse

Appel au bon sens pour enfin débloquer la réforme AVS

Depuis des décennies, la prévoyance vieillesse est confrontée à un blocage des réformes. La dernière révision réussie du premier pilier a eu lieu il y a plus de 25 ans. Ce blocage met en danger les rentes de la génération actuelle et des générations futures. AVS 21 n'est pas une réforme contre les femmes. AVS21 permettra aussi bien aux femmes qui partent à la retraite maintenant, qu'aux générations futures de femmes, d'avoir une retraite digne. Il ne s'agit donc pas d'une réforme asociale, mais d'un geste de solidarité intergénérationnelle. Nous faisons appel au bon sens de toute la population, tous partis confondus, pour soutenir la révision de l'AVS et assurer l'avenir du premier pilier.

La réforme permettra de garantir un financement supplémentaire de 17.3 milliards de francs suisses. La majeure partie de ce financement sera due à l'augmentation de la TVA. Avec la retraite de la génération de baby-boomers, qui ont travaillé toute leur vie pour garantir leurs pensions, ce serait une énorme défaite sociale pour la Suisse de ne plus pouvoir garantir les rentes du premier pilier d'ici à quelques années. Surtout pour la frange de la population qui dépend essentiellement de l'AVS pour arriver à la fin du mois. De plus, les mesures de compensation mensuelles entre 50.- et 160.- seront garanties à vie pour protéger le niveau des rentes. Ces mesures sont prévues précisément pour les groupes les plus faibles avec les salaires les plus bas.

En tant que femmes nous acceptons et soutenons la réforme de l'AVS, car une vraie égalité signifie aussi l'harmonisation de l'âge de référence à 65 ans. Ceci étant, si nous demandons aux femmes de travailler plus, nous demandons également que soient prises en considération les inégalités qui frappent encore les femmes de nos jours. Et ce n'est pas en renvoyant la réforme AVS au Parlement que les discriminations vont disparaître. Bien au contraire, ne pas réformer le système c'est la réforme la plus chère, y compris pour les femmes.

Nous nous engageons pour défendre une vraie égalité et éliminer les disparités là où elles se trouvent : au niveau de la prévoyance sociale avec le 2^{ème} pilier, de l'égalité salariale, de la conciliation travail-famille et de la fiscalité. Nous espérons que le bon sens permettra de débloquer la réforme de l'AVS après 25 ans et que les mesures nécessaires pour atteindre une véritable égalité seront rapidement mises en œuvre, là où les inégalités peuvent et doivent encore être corrigées.

Au nom de l'Alliance des femmes pour l'égalité dans la prévoyance vieillesse nous invitons à voter 2x OUI à la réforme AVS 21 !

Céline Amaudruz, Conseillère nationale UDC (GE)

Céline Weber, Conseillère nationale Vert'libéraux (VD)

Marie-France Roth Pasquier, Conseillère nationale Le Centre (FR)

Simone de Montmollin, Conseillère nationale PLR (GE)